



# Compte-rendu de la 1<sup>ère</sup> commission AP

publié le 20/01/2015

*Sommaire :*

- **Quels sont les points forts et les points faibles de l'AP ?**
- **Volumes horaires :**
- **Domaines :**
- **Quelques remarques :**
- **Point de situation :**
- **Suite prévue à cet atelier :**

---

**COMPTE-RENDU COMMISSION DE TRAVAIL**  
**« ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE »**  
du vendredi 9 Janvier 2015

## ● **Quels sont les points forts et les points faibles de l'AP ?**

**POINTS FORTS : Un espace de liberté pédagogique**

- L'AP est, par définition, **PERSONNALISEE**
- Elle permet une autre approche de l'élève
- Elle amène également à une évolution pédagogique en offrant la possibilité d'expérimenter de nouvelles pratiques
- Elle a évolué très positivement au cours de ces dernières années

**POINTS FAIBLES : des contours flous et une mise en oeuvre délicate**

- **Difficulté de mise en oeuvre**
- **Problème de concertation**
- **L'AP est liée au degré d'investissement des enseignants (dans l'optique d'un changement de leurs pratiques)**
- **Manque de conviction de certains professeurs**
- **Gestion de l'hétérogénéité des élèves**
- **Dérive vers du travail disciplinaire au sein des activités de l'AP**

## ● **Volumes horaires :**

**84h/3ans en LP par division.**

**2h/semaine au LGT.**

**2h/semaine pour les 6èmes au collège**

**Il ne s'agit pas forcément de 2h00 à l'EDT.**

**Une annualisation est possible. On peut par exemple décider d'1h00 à l'EDT et des temps forts dans l'année.**

**Du point de vue des moyens engagés, peuvent être utilisés des HP, des HSE/HSA et des « gratuits » (CPE, COPSY, Infirmières, assedu, AESH...).**

## ● **Domaines :**

- **Soutien**
- **Education à l'orientation**

- Liaison écoles-collège
- Approfondissement
- Développement personnel

### ● Quelques remarques :

Au lycée, il s'agit davantage d'une préparation post-bac que d'une préparation au bac. Il ne s'agit nullement de bachotage même si quelques entraînements restent possible.

En matière d'organisation, travail et organisation des professeurs en AP peuvent échapper au CE d'un gros lycée. La bonne pratique consiste à nommer un ou des coordonnateurs.

« Personnalisé » ne signifie pas « individualisé ».

Les activités ne sont évidemment pas notées, mais elles doivent être évaluées. Déjà, il est important d'effectuer des tests avant de décider de l'organisation et des contenus, surtout au lycée où il n'y a pas de paliers. Ensuite, il faut évaluer le dispositif lui-même.

Pour ce faire, plusieurs pistes possibles :

- Interroger les premiers concernés : les élèves
- Monter une enquête « qualité » (tout est à créer)
- Elaborer un questionnaire diagnostique élève

### ● Point de situation :

L'AP a été mis en place dans tous les établissements mais de façon plus ou moins conforme à l'esprit des textes. S'il fait aujourd'hui partie de l'ensemble des emplois du temps des différents établissements, on répertorie quelques dérives, l'omniprésence du soutien ou du prolongement et l'entraînement aux examens. Une relance de l'AP est programmée par la DEGESCO, plus injonctive par la voie des recteurs de chaque académie.

#### ○ Mise en place :

Importance du diagnostic sur les besoins des élèves

Des temps de concertation prévus et formalisés (programmation, restitution, évaluation)

Il faut compter sur l'effet de groupe des équipes.

#### ○ Formations :

Il n'existe de formation ni individuelle, ni disciplinaire (a fortiori en 2014-2015). Seulement un module pour les stagiaires et la possibilité de programmer des formations établissement. Dans ce cas, le formateur peut être laissé au choix de l'établissement.

#### ○ Quels outils ?

Pour l'organisation des groupes, le logiciel GAEL est très utile, en particulier pour les grosses structures. Le logiciel LIVREVAL est parfois utilisé dans les écoles primaires et peut s'avérer utile pour le suivi des élèves lors de la liaison école-collège pour la mise en place des ateliers AP en sixième.

Quelques ressources pédagogiques figurent sur EDUSCOL à destination des professeurs. De nombreux documents consultables dans toutes les académies.

### ● Suite prévue à cet atelier :

Dès à présent vous avez la possibilité de consulter quelques outils en ligne que nous souhaitons multiplier avec la contribution des uns et des autres.

Lors de la prochaine réunion nous vous proposons :

- ▶ Un état des lieux sur « les bonnes pratiques dans les établissements du sud Deux-Sèvres
- ▶ Un recensement des besoins des équipes et des établissements
- ▶ Une réflexion sur les moyens d'accompagnement des équipes

 [commission\\_accompagnement\\_personnalise](#) (Powerpoint de 59.4 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.